

BILAN de la CONCERTATION



Version octobre 2022

TABLE DES MATIERES

| | | |
|--------|---|----|
| I - | CONTEXTE | 1 |
| II - | CARTOGRAPHIE DES ACTEURS..... | 2 |
| III - | ORGANISATION DE LA CONCERTATION..... | 3 |
| IV - | LES ÉTAPES DE LA CONCERTATION..... | 4 |
| V - | LES ORGANES DÉCISIONNELS | 6 |
| VI - | SENSIBILISATION ET COMMUNICATION | 7 |
| VII - | ATELIERS – ACTEURS | 8 |
| VIII - | SYNTHÈSES ATELIERS – ACTEURS | 9 |
| IX - | ATELIERS – ÉLUS ET TECHNICIENS | 12 |
| X - | SYNTHÈSES ATELIERS – ELUS | 13 |
| XI - | SYNTHÈSES ATELIERS – TECHNICIENS..... | 16 |
| XII - | SYNTHÈSES ATELIERS – ETUDE PLANIFICATION ENERGETIQUE..... | 19 |
| XIII - | CONCERTATION – GRAND PUBLIC | 24 |

CONTEXTE

TROIS PLANS CLIMAT DE TROIS COMMUNAUTÉS DE COMMUNES ASSOCIÉES DANS LEURS ÉLABORATIONS, À L'ÉCHELLE DU PETR CŒUR DES HAUTS-DE-FRANCE

Objectifs :

- Mutualiser la démarche
- Faire des économies d'échelle
- S'appuyer sur l'ingénierie du PETR

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRE DE PICARDIE** – 18 000 habitants



**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA
HAUTE SOMME** – 28 000 habitants

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE
L'EST DE LA SOMME** – 21 000 habitants

Région des Hauts de France - Département de la Somme - 144 communes, 67 000 habitants

CARTOGRAPHIE DES ACTEURS

« **PENSER GLOBAL, AGIR LOCAL** » RÉSUME L'ESPRIT DE LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, QUI NÉCESSITE LA MOBILISATION DE TOUS LES ACTEURS À TOUTES LES ÉCHELLES POUR ÊTRE EFFICACE.



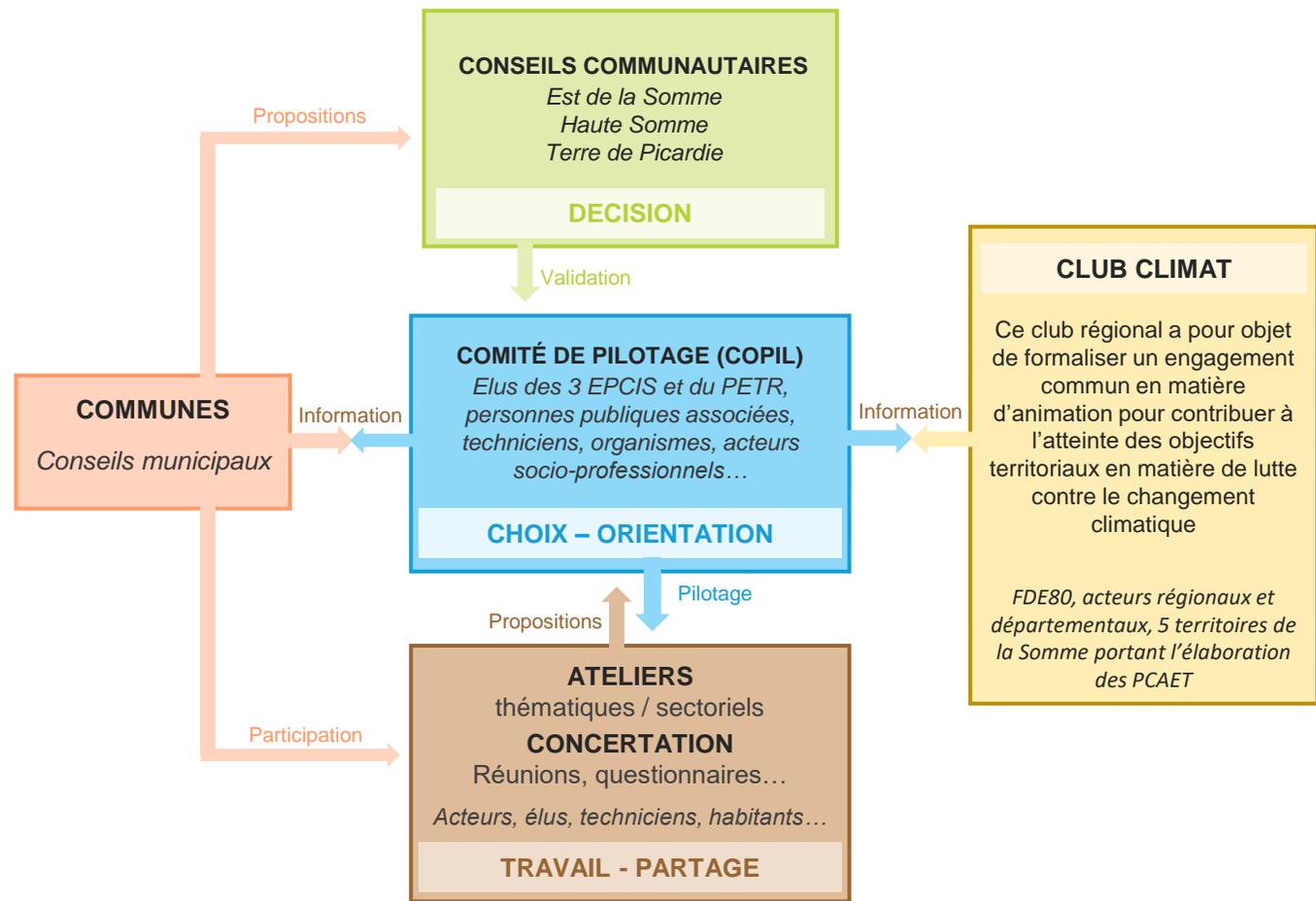
ACTEURS DU LOGEMENT – ADEME – ADOPTA – AGENCE DE L'EAU – AGRICULTEURS – AGROTRANSFERT – AMEVA – ARS – ASSOCIATION SAINT-JEAN – ASSOCIATIONS DIVERSES – BAILLEURS SOCIAUX ET AUTRES – CAPEB – CAUE – CCI – CD2E – CERDD – CHAMBRE D'AGRICULTURE – CMA – COMMUNES – CONSEIL DEPARTEMENTAL – CONSEIL REGIONAL – CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL BAILLEUL – CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS HAUTS DE FRANCE – CRPF – DDTM – DREAL – EDUCATION – EHPAD – ENEDIS – ENTREPRISES – EPCI – FDE80 – FFB – FIBOIS – GAZELEC – GRDF – HABITANTS – HÔPITAL – MEEF – OFFICE DE TOURISME – PETR CŒUR DES HAUTS DE FRANCE – PICARDIE NATURE – SICAE – SIEP – SOLAAL – SOLIHA – SOMME NUMERIQUE - ...

ORGANISATION DE LA CONCERTATION

Le changement climatique constitue un enjeu socio-économique et environnemental majeur qui nécessite une mobilisation de tous les acteurs, la recherche de nouvelles solutions et une modification profonde de nos pratiques et de nos comportements.

Pour répondre à cette urgence climatique, le Plan Climat Air Energie Territorial constitue une réponse locale à ces enjeux et une opportunité pour poursuivre, consolider et faire évoluer des nouvelles formes de coopérations/partenariats et ainsi se fixer des objectifs ambitieux en prise avec les réalités locales. La concertation et la co-construction du Plan Climat revêt donc une importance pour établir une connaissance commune des enjeux climat-air-énergie du territoire et valoriser les connaissances, compétences et expériences des acteurs.

Ainsi, les acteurs socio-économiques et les techniciens des collectivités ont été sollicités à de nombreuses reprises lors des ateliers thématiques, comités de pilotage, ainsi que les commissions, bureaux, comités syndicaux, conseils communautaires pour les élu(e)s. Le grand public a pu participer à la démarche par une enquête numérique. La participation au Club Climat à l'échelle de l'ancienne région Picardie a permis d'échanger et consolider l'engagement des acteurs régionaux et porteurs de projets.



CALENDRIER - PCAET

Lancement de l'étude planification énergétique 2018



- Ateliers – Acteurs
- Ateliers – Elus
- Ateliers – Techniciens
- COPIL
- Délibérations
- Concertation Grand Public
- Sensibilisation élus

LES ÉTAPES DE LA CONCERTATION (1)

| LANCEMENT | | |
|-----------------------------|---|-------------|
| ● Délibérations - Lancement | Lancement de l'EPE suivie du PCAET - CCES (28/06/2018) – CCHS (20/06/2018) – CCTP (04/10/2018) | / |
| ● Délibérations | Modalités de concertation complémentaires et déclaration d'intention CCES (05/03/2020) – CCHS (20/02/2020) - CCTP (12/03/2020) | / |
| ▨ Communication | sites internet – réseaux sociaux - presse | Depuis 2018 |

Pour information, les éléments de la concertation pour l'élaboration de l'étude de planification énergétique qui constitue le volet « *énergétique du PCAET* ». Seuls les ateliers seront détaillés dans ce document.

| ETUDE DE PLANIFICATION ENERGETIQUE - EPE | | |
|--|---|------------|
| ● Réunion de lancement EPE | Présentation de la démarche EPE et sensibilisation | 25/05/2018 |
| DIAGNOSTICS | | |
| ● COTECH | Etat des lieux énergétiques du territoire | 12/09/2018 |
| ● COPIL | Etat des lieux énergétiques du territoire | 28/09/2018 |
| ● Réunion d'information | Présentation de la démarche EPE et de l'état des lieux énergétique du territoire (EPCI – PETR) | 11-12/2018 |
| STRATEGIE | | |
| ● Ateliers | Identification des projets et identifications des leviers sur la consommation énergétique et EnR _ <i>49 participants</i> | 15/01/2019 |
| ● COTECH | Présentation des perspectives énergétiques territoriales et les potentiels d'EnR&R du territoire | 24/01/2019 |
| ● COPIL | Présentation des perspectives énergétiques territoriales et les potentiels d'EnR&R du territoire | 04/02/2019 |
| PLAN D' ACTIONS | | |
| ● Ateliers | Présentation des filières EnR et échanges pour faire émerger des initiatives/projets_ 70 participants | 29/03/2019 |
| ● COTECH | Rappel des potentiels de réduction des consommations énergétiques et production d'EnR + Scénarios | 21/06/2019 |
| ● COPIL | Rappel des potentiels de réduction des consommations énergétiques et production d'EnR + Scénarios | 05/07/2019 |
| ● COPIL | Validation du programme d'actions EPE _ <i>16 participants</i> | 11/03/2020 |

LES ÉTAPES DE LA CONCERTATION (2)

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL - PCAET

| | | | |
|-----------------------------|----------------------------|---|----------------------------------|
| ● | Réunion de lancement PCAET | Présentation de la démarche PCAET - Sensibilisation | 19/07/2019 |
| DIAGNOSTIC | | | |
| ● | COFIL | Restitution des diagnostics – Etat initial de l'environnement – Perspectives _ 13 participants | 18/09/2019 |
| STRATÉGIE | | | |
| ● | Ateliers – Acteurs | Quels atouts et quelles faiblesses sur le territoire actuellement? Quels objectifs souhaitables atteignables en 2030 – 2050 ? _ 24 participants | 19/11/2019 |
| ● | Ateliers - Elus | Quelle est la vie des habitants en 2019 ? Quelle sera leur vie en 2050? Recensement des actions communales _ 22 participants | 20/11/2019 |
| ● | Ateliers – Techniciens | Quels sont les impacts positifs et négatifs de mon service ? Quels projets durable peut-on mettre en place? _ 34 participants | 06/12/2019 |
| ● | COFIL | Présentation de la méthodologie et de la stratégie martyre _ 16 participants | 11/03/2020 |
| ● | Concertation préalable | Réunion publique (annulation – COVID19) – Questionnaire – Cahier des acteurs | 1 ^{er} /10 – 30/11/2020 |
| PLAN D' ACTIONS | | | |
| ● | Ateliers – Acteurs | Proposition d'actions _ 37 participants | 09/10/2020 |
| ● | Web-ateliers - Acteurs | Identification des actions et des rôles de chaque structure_ 19 participants | 19/11/2020 |
| ● | Web-ateliers – Elus | Quelles actions locales pour accompagner le changement climatique ? _ 27 participants | 01/04/2021 |
| ● | Visioconférences élus | Sensibilisation des élus – Etat d'avancement – CCES – CCHS (15/02/2021) – CCTP (17/02/2021) | / |
| ● | COFIL | Présentation de l'évolution de la stratégie et des actions _ 23 participants | 09/06/2021 |
| ● | Réunions EPCI / élus | 6 Réunions de présentation des actions et des scénarios aux EPCI et communes + Positionnement des EPCI aux actions | 03 à 09/2021 |
| ● | COFIL | Validation des actions et positionnement des EPCI _ 16 participants | 14/10/2021 |
| PHASE ADMINISTRATIVE | | | |
| ● | Délibérations Arrêt projet | CCES (23/12/2021) – CCHS (15/02/2021) – CCTP (17/02/2021) | / |
| ● | Avis | Avis Président de Région (24/03/2022), Autorité environnementale (20/04/2022), Préfet de Région (11/05/2022) – Mémoire en réponse | / |
| ● | Consultation Publique | CCES – CCHS - CCTP | 14/11 au 16/12/2022 |
| ● | Adoption PCAET | | 2023 |

LES ORGANES DÉCISIONNELS

LE CONSEIL ET LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'assemblée délibérante de la Communauté de Communes est le **conseil communautaire** qui réunit l'ensemble des membres élus par les communes du territoire communautaire. Cette assemblée, présidée par le Président de la Communauté de Communes, se réunit pour débattre et voter les projets communautaires. Le conseil est également chargé d'examiner et de voter le budget communautaire chaque année.

Le **bureau communautaire** est l'instance qui examine les propositions des commissions de travail thématique et qui suit les missions et compétences de la Communauté de Communes. Il oriente les décisions que le conseil communautaire sera amené à prendre.

DÉLIBÉRATIONS DE LANCEMENT DU PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

- Communauté de Communes de l'Est de la Somme – 28 juin 2018
- Communauté de Communes de la Haute Somme – 20 juin 2018
- Communauté de Communes Terre de Picardie – 04 octobre 2018

DÉLIBÉRATIONS ARRÊT PROJET PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

- Communauté de Communes de l'Est de la Somme – 23 décembre 2021
- Communauté de Communes de la Haute Somme – 18 novembre 2021
- Communauté de Communes Terre de Picardie – 25 novembre 2021

LE COMITÉ DE PILOTAGE (COPIL)

Les trois Communautés de Communes du territoire du PETR Cœur des Hauts-de-France se sont organisées en interne pour assurer le pilotage de la politique climat air énergie de manière transversale. Le pilotage politique de l'élaboration du Plan Climat est assuré par le Président du PETR Cœur des Hauts de France. Le COPIL est composé des Présidents, élu(e)s référent(e)s et techniciens des Communautés de Communes, de techniciens du PETR Cœur des Hauts-de-France mais également d'acteurs du territoire (chambres consulaires, CAUE, gestionnaires de réseaux...) et de représentants d'institutions (DREAL, DDTM, ADEME, Région, Département...). Le COPIL examine et rend un avis.

RÉUNIONS :

- Réunion de lancement – 11 juillet 2019
- Restitution des diagnostics – 18 septembre 2019
- Présentation de la méthodologie et la stratégie martyre – 11 mars 2020
- Présentation de l'évolution de la stratégie et des actions – 09 juin 2021

- Validation des actions et positionnement des EPCI – 14 octobre 2021

COMITÉ SYNDICAL - PETR CŒUR DES HAUTS DE FRANCE

L'assemblée délibérante du PETR Cœur des Hauts de France est le Comité Syndical qui réunit l'ensemble des élus des intercommunalités membres délégués au PETR. Cette assemblée prépare et valide les budgets. Elle décide aussi de l'ensemble des grandes orientations du territoire dans le cadre des compétences (SCoT) et des missions confiées (PCAET, culture, développement économique...). Le pilotage technique du PCAET est donc assuré par le PETR Cœur des Hauts-de-France en concertation avec les trois Communautés de Communes ((élu(e)s référent(e)s et techniciens) – Organisation, suivi élaboration, mobilisation, communication...).

SENSIBILISATION - COMMUNICATION

La concertation est un pilier essentiel de la mise en œuvre du Plan Climat afin de favoriser la sensibilisation et l'appropriation collective du plan, ainsi que la mobilisation de l'ensemble des acteurs.

Objectifs d'assurer la communication auprès des acteurs du territoire en passant par différents vecteurs de communication.



- Création d'un **LOGO** permettant une identification des informations liées à la démarche d'élaboration du Plan Climat.
- Création d'une **PAGE INTERNET** (PETR – Communautés de Communes) dédiée qui présente la démarche Plan Climat, les synthèses...
 - www.coeurdeshautsdefrance.fr/pages/amenagement-du-territoire/plan-climat-air-energie-1.html
 - www.coeurhautesomme.fr/le-plan-climat-energie-territorial/
 - www.estdelasomme.fr/plan-climat-air-territorial-2/
 - www.terredepicardie.fr/actualites/article/plan-climat-energie-territorial-concertation-prealable
- Création d'une **ADRESSE MAIL** dédiée (pcaet@coeurdeshautsdefrance.fr) pour toutes les questions en lien avec de la démarche Plan Climat.
- Création d'une **PAGE FACEBOOK** « *Le plan climat au Cœur des Hauts de France* » afin de mobiliser le plus grand nombre.
 - [Facebook.com/PETRCHdF.PCAET](https://www.facebook.com/PETRCHdF.PCAET)
- Diffusion de **SYNTHESES COMMUNICANTES** à chaque étape de l'élaboration du Plan Climat (diagnostics – stratégie – plans d'actions).
- Organisation d'**ATELIERS** mobilisant les acteurs du territoire afin d'enrichir la réflexion et de préciser le plan d'actions.
- Mise en ligne d'un **QUESTIONNAIRE**.
- Organisation de **WEB-REUNIONS** à destination des élus
- Organisation d'une **REUNION PUBLIQUE** – *Annulation pour cause COVID-19*
- Organisation d'une **CONSULTATION PUBLIQUE** – *A venir en 2022*

ATELIERS – ACTEURS

ACTEURS - Afin d'atteindre les objectifs stratégiques de lutte contre le changement climatique, il est essentiel et indispensable de s'appuyer sur les compétences et savoir-faire des acteurs du territoire et de les impliquer dans la mise en œuvre d'actions individuelles ou partenariales. Ainsi, pour chaque atelier, plus de 200 invitations ont été envoyées aux acteurs du territoire (courrier / mail / listes diffusion partenaires).

De plus, un cahier d'acteurs est proposé pour favoriser les contributions des acteurs, partager leurs engagements actuels et/ou futurs et ainsi alimenter le plan d'actions.

Atelier n°1 – 19 novembre 2019

Ces ateliers ont permis aux acteurs de s'approprier le diagnostic, de partager les enjeux, d'ébaucher une vision pour le territoire et de consolider cette vision en s'appuyant sur l'existant, en identifiant les leviers et les freins. Trois thématiques ont été abordées :

- S'alimenter sur le territoire
- Adapter l'environnement au changement climatique
- Développer une économie performante, durable et locale

Atelier n°2 – 9 octobre 2020

Cet atelier a eu pour objectif de travailler sur les pistes d'actions à mettre en œuvre dans le Plan Climat autour de 3 axes de réflexions (sur la base de la structure de la stratégie) :

- Améliorer la qualité de vie des habitants
- Dynamiser l'activité économique du territoire par le développement durable
- Focus sur l'agriculture
- Des réflexions ont également été menées sur la mise en place d'un plan de communication interne et externe, et la mobilisation de tous les acteurs.



Web-atelier n°3 – 19 novembre 2020

Cet atelier a permis de présenter la trame provisoire du plan d'actions. Dans un deuxième temps, les acteurs ont transmis leurs contributions sur les fiches actions (134 contributions reçues) en répondant aux questions suivantes : *Quelles actions doit-on garder ? Comment compléter les propositions? Quels coûts et financements? Quels engagements, rôles de votre structure? Quels partenariats? Quelles attentes des collectivités?*

SYNTHÈSE DES ATELIERS - ACTEURS (1)

Atelier n°1 – 19 novembre 2019 - Etape – Stratégie

- **S'ALIMENTER SUR LE TERRITOIRE**
- **ADAPTER L'ENVIRONNEMENT AU CHANGEMENT CLIMATIQUE**
- **DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE PERFORMANTE, DURABLE ET LOCALE**

| ADAPTER L'ENVIRONNEMENT AU CHANGEMENT CLIMATIQUE | |
|---|--|
| THÉMATIQUES | PISTES DE RÉFLEXIONS (horizons 2030 / 2050) |
| VERS QUELLES ADAPTATIONS POUR LE MILIEU AGRICOLE? | <ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre les inondations et le ruissellement par des haies, des fascines • Diversification des cultures • Préserver les élevages en prairies • Promouvoir les vergers, les cultures maraichères, les circuits courts |
| VERS QUELLES ADAPTATIONS POUR LE MILIEU URBAIN? | <ul style="list-style-type: none"> • Rénovation thermique du bâti existant • Gestion des eaux pluviales et ruissellement (perméabilisation des sols) • Prairies en tour de ville à préserver • Covoiturage • Mobilités douces • Développer les quartiers-gare • Stockage de la chaleur |
| VERS QUELLES ADAPTATIONS POUR LE MILIEU NATUREL? | <ul style="list-style-type: none"> • Préservation et valorisation des espaces, y compris des villes (mares...) • Chemins ruraux, de promenade, à valoriser dans la gestion, y compris sur les parcelles en bords de rivières, entretien des berges • Assainissement collectif et non collectif, réduire les rejets de polluants en cas de déconnexion aux réseaux |

| S'ALIMENTER SUR LE TERRITOIRE | |
|---|--|
| THÉMATIQUES | PISTES DE RÉFLEXIONS (horizons 2030 / 2050) |
| VERS QUELLE ÉVOLUTION POUR LA PRODUCTION AGRICOLE? | <ul style="list-style-type: none"> • Travailler sur les coûts de production • Rentabiliser la vente directe • Renforcer la construction du prix en marche avant (ex : C'est qui le patron, les producteurs vous disent merci) • Retour pour le producteur • Augmenter la part de bio et durable |
| VERS QUELLE ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION? | <ul style="list-style-type: none"> • Communication / éducation de la population • Rapprocher l'offre et la demande • Mettre en place un Projet Alimentaire Territorial sur le périmètre du PETR • Faciliter l'accès à l'alimentation pour les personnes précaires |
| VERS QUELLE ÉVOLUTION DE L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE? | <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les productions locales et du territoire sur la packaging (production de la Somme) • Abandon des normes pour éviter le gaspillage alimentaire • Harmoniser les marges dans la chaîne alimentaire |

| DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE PERFORMANTE, DURABLE ET LOCALE | |
|---|--|
| THÉMATIQUES | PISTES DE RÉFLEXIONS (horizons 2030 / 2050) |
| QUEL AVENIR POUR LE SECTEUR INDUSTRIEL ET CELUI DES DÉCHETS? | <ul style="list-style-type: none"> • Maintenir les écosystèmes • Maintenir les infrastructures en état |
| QUEL AVENIR POUR LE SECTEUR AGRICOLE ET CELUI DE L'ARTISANAT? | <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les mutations agricoles • Permettre la formation des artisans aux nouvelles réglementations pour avoir des engagements de résultats • Avoir une politique d'aide à la rénovation |
| QUEL AVENIR POUR LE SECTEUR DES SERVICES (COMMERCES, BUREAUX...)? | <ul style="list-style-type: none"> • Former et informer sur les opportunités du Canal Seine Nord Europe |

SYNTHÈSE DES ATELIERS - ACTEURS (2)

Atelier n°2 – 9 octobre 2020 - Etape – Programme d'actions

- AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS
- DYNAMISER L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE PAR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
- FOCUS SUR L'AGRICULTURE

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS

| THÉMATIQUES | PISTES DE RÉFLEXION |
|---|---|
| AMÉLIORER LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET RÉDUIRE L'IMPACT CARBONE DU SECTEUR RÉSIDENTIEL | <p>Rénovation énergétique de l'habitat:</p> <ul style="list-style-type: none"> -Accompagner les ménages dans les économies d'eau et d'énergie -Utiliser les matériaux biosourcés + réemploi -Sensibilisation et accompagnement à une meilleure isolation thermique de l'habitat, communiquer davantage sur les aides à la rénovation -OPAH -Favoriser les plantations (ombrage) -Communiquer sur les chaudières à haute performance énergétique |
| FAVORISER LA MOBILITÉ DURABLE | <p>Développer les modes actifs, partagés ou décarbonés:</p> <ul style="list-style-type: none"> -Favoriser les transports en commun et l'intermodalité -Mise en place d'une stratégie globale -Améliorer l'attractivité de la gare TGV Haute Picardie -Développer la mobilité douce (axes d'itinérances), le co-voiturage... |
| S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE | <p>Consommer locale :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Valoriser la production maraîchère locale -Sensibiliser sur la consommation locale <p>Réduire la production de déchets et augmenter la valorisation des déchets résiduels :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Augmenter la possibilité de valorisation des déchets -S'appuyer sur les acteurs éducatifs et culturels locaux pour mener des actions -de sensibilisation et d'éducation des jeunes au changement climatique <p>Prendre en compte les risques naturels et humaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Repenser l'évacuation des eaux pluviales dans les communes et ses utilisations -Stopper l'implantation sauvages d'aérogénérateurs <p>Préserver les ressources naturelles et la biodiversité</p> <ul style="list-style-type: none"> -Végétaliser – meilleure régulation thermique -Jardins partagés -Utilisation plantes comestibles |

DYNAMISER L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE PAR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

| THÉMATIQUES | PISTES DE RÉFLEXION |
|---|---|
| VERS UN DÉVELOPPEMENT URBAIN DE PROXIMITÉ ET DES CONNEXIONS ÉCONOMIQUES | <p>Assurer un transport durable grâce aux CSNE:</p> <ul style="list-style-type: none"> -Développer des infrastructures d'avitaillement GNV / BioGNV -Limiter les transports de marchandises en favorisant les circuits courts -Informier et former tous les acteurs du tissu économique des moyens mis en œuvre -Schéma départemental cyclable à intégrer au PLUi, modes doux, voie verte... -Développer les moyens de transports verts et réduire l'utilisation de la voiture particulier -Organiser le transport des fournitures de matériel |
| ACCOMPAGNER LES DIFFÉRENTES FILIÈRES DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE | <p>Prioriser le développement de toutes les filières professionnelles en lien avec la transition énergétique et écologique:</p> <ul style="list-style-type: none"> -Développer les énergies vertes : Eolien / solaire / Biogaz <p>Accompagner les industries et le secteur tertiaire dans la transition</p> <ul style="list-style-type: none"> -Informier les industriels pour les potentiels EnR sur le territoire -Informier sur les différentes aides financières -Réhabiliter les bâtiments <p>Accompagner la transition vers de nouveaux modèles économiques</p> <ul style="list-style-type: none"> -Créer de véritables économies circulaires (production et consommation locale énergie) -Développer partenariats public/privé pour développer les projets de production EnR -Partenariats pour mutualiser les infrastructures, matériel et espaces -Concilier environnement et maintien de l'emploi -Encourager les structures de l'économie sociale et solidaire |
| DÉVELOPPER LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LE RESPECT DU PATRIMOINE PAYSAGER, NATUREL ET BÂTI | <p>Communiquer, soutenir et faciliter les implantation en respectant l'essence du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> -Développer de la méthanisation agricole et territoriale et valoriser les déchets -Accompagner les professionnels en formation et en information sur les EnR -PV sur les bords du canal -Développer les productions d'hydrogène et la gazéification des CSR et des déchets |

SYNTHÈSE DES ATELIERS – ACTEURS (3)

| FOCUS AGRICOLE | |
|--|--|
| THÉMATIQUES | PISTES DE RÉFLEXION |
| ADAPTER LE SECTEUR AGRICOLE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET AUX BESOINS LOCAUX | <p>Massifier les pratiques agricoles durables adaptées au changement climatique:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduire les consommations d'énergie et les émissions de GES <ul style="list-style-type: none"> - Mutualiser les équipements entre exploitations... - Améliorer l'efficacité énergétique des exploitations - Lobbying auprès des constructeurs auto et agricoles (énergie bio-carburant). • Paiements pour services environnementaux <ul style="list-style-type: none"> - Compensation des émetteurs vers les agriculteurs qui fixent et évitent d'émettre du carbone - Créer du lien entre les besoins et les services possibles par l'agriculture - Réfléchir sur une rémunération du service rendu à l'écologie pour les agriculteurs - Identifier les sources de financements pour inciter les changements de comportements - S'entendre sur une stratégie pour transformer ou valoriser les ZNT • Production d'énergies renouvelables <ul style="list-style-type: none"> - Développer méthanisation - Utiliser les intrants bord de route pour la méthanisation • Stockage carbone <ul style="list-style-type: none"> - Planter des haies, arbres en concertation avec agriculteurs et collectivités - Inciter les bilans carbone des entreprises agricoles pour faciliter la mise en place d'actions - Maintenir l'usage agricole des terres pour le stockage de carbone - Développer nouvelles pratiques – favoriser la couverture des sols) • Nouvelles cultures <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la production de protéines végétales pour un usage en circuit-court - Aider à la création et l'investissement dans la production et la transformation de nouvelles cultures - Développer l'agriculture bio • Ressource en eau <ul style="list-style-type: none"> - Lien avec le CSNE - Modulation des apports azotés à la parcelle - Valorisation des parcelles à faible potentiel - Démocratiser l'agroforesterie) <p>Conforter les filières locales:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Alimentation de proximité (<ul style="list-style-type: none"> - Développer la vente directe - Créer des potagers et jardins dans les écoles - Diminuer les pertes alimentaires dans le milieu agricole |

MOBILISATION - SENSIBILISATION - COMMUNICATION

Des réflexions ont également été menées sur la mise en place d'un **plan de communication interne et externe, et la mobilisation de tous les acteurs** :

Mettre en place un plan de communication interne et externe :

- Mener des projets de sensibilisation au changement climatique
- Impliquer régulièrement les habitants dans le choix à imaginer pour le territoire
- Informer les habitants sur les impacts locaux du changement climatique en organisant des débats habitants/chercheurs
- Utiliser les réseaux sociaux

Mobiliser les parties prenantes :

- Mise en place d'un club climat à l'échelle du PETR
- Recenser les acteurs-ressources qui peuvent être des ambassadeurs du PCAET
- Suivi régulier des appels à projets (plan de relance, plateforme dédiée, mobilisation du réseau...)

ATELIERS – ÉLUS et TECHNICIENS

ELUS - Les politiques climat-air-énergie reposent essentiellement sur les décisions des collectivités, leur exemplarité et la mobilisation des acteurs. Il est essentiel que les élus se saisissent des opportunités du Plan Climat et de ses multiples bénéfices pour leur collectivité, leurs habitants et leur territoire. Par le biais des ateliers, une connaissance commune des enjeux climat-air-énergie à l'échelle du territoire du PETR Cœur des Hauts de France a été établie ainsi qu'une stratégie territoriale ambitieuse et adaptée aux réalités territoriales. Les 144 Maires des communes du territoire du PETR Cœur des Hauts-de-France ont été conviés à ces ateliers.

Atelier n°1 – 20 novembre 2019

A partir des éléments du diagnostic climat-air-énergie, l'objectif de cet atelier était d'imaginer le futur du territoire avec les élus. *Quelle est la vie des habitants en 2019 ? Et, quelle sera leur vie en 2050 ?* Cette réflexion a été menée à l'aide de 5 profils d'habitants : couple avec enfants, agriculteur, lycéenne, retraitée et entrepreneure.

Ensuite, les élus ont chacun défini les 5 priorités du territoire pour sa stratégie 2050 – *Quelles orientations communes aux profils permettent d'atteindre la vie souhaitée de 2050 pour le territoire ?*

Enfin, les communes ont été invitées à transmettre leurs projets passés – en cours – en réflexion en lien avec la transition énergétique et écologique (éclairage LED, borne électrique...).

Atelier n°2 – 1^{er} avril 2021

Cet atelier a permis de présenter la stratégie Plan Climat Air Energie Territorial et plusieurs actions qui pourraient être menées par des communes autour de 9 thématiques (*mobilité, nature, bâtiment, alimentation, qualité de l'air, déchets, économie, énergies renouvelables, gouvernance et communication*).

Ce temps d'échanges a également été l'occasion d'échanger, partager et valoriser les bonnes pratiques, les projets communaux pour éventuellement collaborer sur des projets transverses.

TECHNICIENS – Par leurs compétences certaines et leur capacité à être en proximité des acteurs, les techniciens sont indispensables pour la mise en œuvre d'une stratégie de développement. Ainsi, les techniciens du PETR Cœur des Hauts de France, des trois Communautés de Communes, de l'Office du Tourisme, de quelques communes « *centrales* » ont été conviés à mener une réflexion commune sur le Plan Climat .

Atelier n°1 – 19 novembre 2019

Cet atelier avait pour objectif d'informer et sensibiliser les agents sur le changement climatique et le PCAET, d'identifier les synergies et points communs entre services et collectivités, de créer une dynamique durable et un écosystème autour du Plan Climat.

Les techniciens ont été invités à réfléchir par groupe (selon les missions des techniciens) sur les impacts positifs et négatifs de leur service sur le territoire ainsi que sur la mise en place de projets durables.

Chaque collectivité a ensuite réfléchi sur un plan d'actions interne à mettre en œuvre dans le fonctionnement.



SYNTHÈSE DES ATELIERS – ELUS (1)

Atelier n°1 – 20 novembre 2019

Etape – Stratégie

L'avenir du territoire et l'évolution des modes de vie des habitants ont été étudiés par profil. Ainsi, la vision des élus :

- **MOBILITÉ** – Passage d'une mobilité subie et individuelle à une mobilité toujours contrainte mais solidaire et sociale.
- **LIEN SOCIAL** – La structure sociale reste primordiale et se renforce à travers la coopération des entreprises, des particuliers et par le bénévolat.
- **AGRICULTURE** – Deux visions s'opposent : soit la fin de l'agriculture en raison des contraintes, soit la transformation de l'agriculture avec davantage d'intégration dans la collectivité.
- **NUMÉRIQUE** – La rapide digitalisation que nous connaissons actuellement se poursuivra-t-elle? Les impacts négatifs, notamment sur le lien social, sont une crainte pour le territoire.
- **HABITAT** – Tension actuelle pour se chauffer ou avoir un habitat confortable qui pourrait ou non être résolue à l'avenir.



QUELLES ORIENTATIONS COMMUNES AUX PROFILS PERMETTENT D'ATTEINDRE LA VIE SOUHAITÉE DE 2050 POUR LE TERRITOIRE?

| ORIENTATIONS | IDÉES D' ACTIONS |
|---|--|
| RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DANS LE BÂTI | <ul style="list-style-type: none"> •Suppression des passoires thermiques •Isolation •Aides accrues à l'isolation de l'habitat •Rénovation et télégestion énergétiques des bâtiments publics •Autonomie énergétique des résidences •Rénovation des bâtiments publics •Eco-quartiers •OPAH |
| MOBILITÉ | <ul style="list-style-type: none"> •Mettre en place des moyens alternatifs à la voiture •Gratuité des bus – Eco-course •Regroupement des services •Redynamisation des centres-bourgs •Télétravail à faciliter •Covoiturage, pistes cyclables, véhicules propres |
| SANTÉ | <ul style="list-style-type: none"> •Favoriser le développement de la télé médecine •Accompagner les personnes âgées •Implantation maison de santé •Prévention pour une meilleure hygiène de vie |
| QUALITÉ DE L'AIR | <ul style="list-style-type: none"> •Mise en place de capteurs et communication des résultats |
| ADAPTATION | <ul style="list-style-type: none"> •Travailler sur l'ensemble des secteurs pour réduire les inondations |
| BIODIVERSITÉ | <ul style="list-style-type: none"> •Massification de la plantation d'arbres |
| AMÉNAGEMENT | <ul style="list-style-type: none"> •Favoriser la mixité dans les habitations |
| DÉCHETS | <ul style="list-style-type: none"> •Réduire les déchets et favoriser leur valorisation |

| ORIENTATIONS | IDÉES D' ACTIONS |
|----------------|--|
| TRAVAIL | <ul style="list-style-type: none"> •Mutualisation des entreprises •Aide aux artisans pour accéder aux collectivités ou différents marchés |
| ADAPTATION | <ul style="list-style-type: none"> •Travailler sur l'ensemble des secteurs pour réduire les inondations |
| ÉDUCATION | <ul style="list-style-type: none"> •Remonter les niveaux des écoles •Aides envers les jeunes sur les temps scolaires pour les ouvrir à la soc. |
| COMMUNICATION | <ul style="list-style-type: none"> •Communiquer sur les offres de mobilité, d'hébergements, restauration •Communiquer avec les consommateurs sur le fonctionnement des entreprises – •Favoriser le lien social |
| PRODUCTION EnR | <ul style="list-style-type: none"> •Développer la méthanisation, géothermie, PV (lien CSNE), EnR maisons •Inciter l'autoproduction d'énergie |
| AGRICULTURE | <ul style="list-style-type: none"> •Nouvelles cultures en lien avec le climat, nouveaux modèles •Sensibilisation sur l'agriculture – Partages des pratiques •Préserver ce secteur •Repenser l'agriculture de demain (robotisation) •Agriculture performante semi-conventionnelle et agriculture plus respectueuse des normes et des besoins de chacun |
| LIEN SOCIAL | <ul style="list-style-type: none"> •Ancrage des associations – inciter le bénévolat pour éviter l'enfermement •Actions culturelles fortes – Améliorer convivialité – lieux de proximité •Service à la personne |
| ALIMENTATION | <ul style="list-style-type: none"> •Limiter la consommation de viande – Conseils sur l'alimentation issue d'une agriculture efficace •Privilégier les circuits courts – Vente à la ferme – Priorité aux produits locaux •Réduire le gaspillage alimentaire |

SYNTHÈSE DES ATELIERS – ELUS (2)

Atelier n°2 – 1er avril 2021

Etape – Programme d'actions

Par groupe, réflexion sur les actions pouvant être portées par les communes autour de 9 thématiques



| MOBILITE | NATURE | BÂTIMENT |
|---|---|---|
| <p>Aménagements : Pistes cyclables entre les axes importants, les centres-bourgs Trottoirs ou chemins piétons en tours de villes, dans les villes, le long de départementales, pour l'accès aux écoles, mais aussi pour des chemins de randonnées</p> <p>Véhicules : Location d'un minibus par la municipalité pour des déplacements collectifs (ex : vers les marchés voisins) Mutualisation des moyens de différentes communes pour aider à la conversion des véhicules thermiques vers des véhicules électriques (ex : véhicules de tournée boulanger, minibus électriques) Déplacement à cheval Véhicules électriques pour les véhicules communaux</p> <p>Organisation : Encourager le covoiturage, créer un réseau sur la commune via les réseaux sociaux</p> <p>Subvention : Participer au financement du permis de conduire en l'échange de temps donné dans une association communale</p> <p>Freins identifiés : Le vélo n'est pas toujours adéquat dans les grandes distances</p> | <p>Plantations : Planter un arbre (fruitier) portant le nom du nouveau-né à chaque naissance [permet une prise de conscience] Plantation d'arbres fruitiers dans la commune, d'un verger Plantation de haies sur les chemins de randonnée communaux, en entrée de commune Développer la végétalisation des espaces publics, grillage végétal Veiller à la mise en verdure des bords de route pour éviter ravinement des eaux de pluie (veiller au respect de ces bandes de verdure par les agriculteurs) et permettre le respect des sentiers de randonnée</p> <p>Gestion : Sauvegarder les espaces naturels de la Région Arroser les plantes avec de l'eau de pluie pour ne pas utiliser l'eau des réseaux (économiser la ressource) Ne pas tondre trop régulièrement Favoriser l'utilisation de jachères fleuries Préserver les mares naturelles Eteindre ou diminuer la puissance de l'éclairage la nuit, favoriser le LED Installation d'hôtel à insectes, d'aménagements pour la biodiversité Ouverture de chemins vers les espaces naturels (marais) Les critères Villes et Villages fleuris sont compatibles avec le PCAET (objectifs communs) et de nombreux villages sont labellisés</p> <p>Sensibilisation : Sensibilisation aux utilisateurs (pêcheurs) des sites naturels (déchets, voitures etc) Changer son regard par rapport à la nature</p> <p>Financement : Le CSNE pourra aussi financer des projets</p> | <p>Financements : Subvention pour la mise en place d'équipements respectueux de l'environnement (ex : chauffe-eaux solaires) Les aides de l'ANAH, la mise en place de dispositifs comme les OPAH Plan de Relance de la Région Plan de Relance de l'Etat Les aides du Conseil Départementale</p> <p>Sobriété : Extinction et réduction de l'éclairage nocturne (un système automatique pour modifier l'éclairage en fonction de la présence de personnes)</p> <p>Réduction de la consommation : Isolation des bâtiments (mur, fenêtre, ...) Passage en LED pour l'éclairage public Changement de la chaudière</p> <p>Production EnR : Installation de panneaux solaires Installation de Pompes A Chaleur ou de géothermie</p> <p>Freins identifiés : pas d'installation de panneaux photovoltaïques possible à proximité d'un Monument Historique</p> |

SYNTHÈSE DES ATELIERS – ELUS (3)

| ALIMENTATION | QUALITE DE L'AIR | DECHETS |
|--|--|---|
| <p>Production : Développement des serres et des maraîchages Potagers partagés Créer et développer des jardins participatifs Plantation d'arbres fruitiers</p> <p>Organisation : Collaboration avec les agriculteurs locaux pour distribution et vente de paniers garnis Préserver et développer les ventes directes (vente à la ferme) Mieux répertorier les circuits-courts Production locale et bios aux menus de la restauration scolaire (les familles sont de plus en plus demandeuses) Favoriser et développer les marchés pour les circuits-courts</p> <p>Communication : Encourager la consommation locale par la communication communale Améliorer l'information / la communication Favoriser les produits locaux et de saisons</p> <p><u>Freins identifiés</u> : le coût des produits locaux et bio pour la restauration scolaire</p> | <p>Achat des dents creuses pour végétaliser afin d'éviter le traitement par les agriculteurs à proximité des habitations alentour Réduire l'utilisation de la voiture Informer le jeune public sur la qualité de l'air</p> <p><u>Freins identifiés</u> : Préserver la qualité de l'air est un problème « mondial ». A l'échelle d'une commune, c'est compliqué d'avoir des actions pour préserver voire améliorer la qualité de l'air</p> | <p>Réduire la production de déchets : Acheter raisonnablement Privilégier l'achat du vrac Réflexion sur la taxe incitative pour réduire les déchets</p> <p>Valoriser les bio-déchets : Développer l'utilisation du compostage : mise à disposition de composteurs individuels généralisée (ex Est-Somme) et de composteurs collectifs (en faisant attention à l'éducation des utilisateurs OU mise en place de caméra) Mise à disposition de poules en milieu rural Lieu (ou tournée) de récupération des déchets verts pour broyage → pourquoi pas l'étendre aux déchets ménagers</p> <p>Sensibiliser : Education pour triage des pots de fleurs dans les cimetières Favoriser le recyclage et faire connaître les organismes qui recyclent Report des sacs si dépôt d'ordures dans le tri sélectif Opération village propre (2x/an) Sensibiliser pour réduire les dépôts sauvages Discussion ou dépôt de plainte si traces retrouvées dans les dépôts sauvages autour des communes</p> |
| ECONOMIE | ENERGIES RENOUVELABLES | GOUVERNANCE ET COMMUNICATION |
| <p>Bénéficier des subventions pour la réinstallation de commerces de proximité Achats de produits locaux Projet d'une boutique partagée pour producteurs locaux (portage par la commune de Chaulnes) Tourisme durable (projet route d'Artagnan pour des cavaliers)</p> | <p>Installer des équipements autonomes (arrêts de bus ou candélabres avec des panneaux solaires ou des petites éoliennes) Développer les groupements de commandes pour les équipements communaux Favoriser les énergies renouvelables sans développer l'éolien : géothermie, méthanisation, panneaux solaires, hydroélectricité notamment avec les mares, les rivières,</p> <p><u>Notes</u> : déjà beaucoup de parcs éoliens sur le département, des projets de parcs photovoltaïques au sol à Nurlu et Roisel</p> | <p>Communication : à travers les gazettes communales pour une meilleure éducation des citoyens → notamment pour le tri sélectif Améliorer la communication envers les habitants Travail d'éducation des « citoyens » qui arrivent à la campagne Utiliser les acteurs / les structures comme le SMITOM pour fournir les éléments de communication, le SIEEP du Santerre</p> <p>Services : Convention de prêt pour les outils communaux (ex : broyeurs)</p> |

SYNTHÈSE DES ATELIERS – TECHNICIENS (1)

Atelier n°1 – 19 novembre 2019

Etape – Stratégie

Réflexions menées par groupe, selon les missions

Environnement et cadre de vie - Développement économique - Aménagement de l'espace - Social et culture – Equipements - Sanitaire, social et enfance - Gestion des ressources (RH, MP, GAL...)

| THÉMATIQUES | IDÉES D' ACTIONS |
|-------------------------|--|
| GESTION DES DÉCHETS | <ul style="list-style-type: none"> •Collecter les bio déchets dans les locaux publics, les cantines + utiliser des poules pour les valoriser •Généraliser la dématérialisation via la réduction des impressions et l'usage des signatures électronique et sensibiliser •Réduire la production de déchets à travers la réutilisation, le recyclage (consignes de tri), la sensibilisation •Utiliser les stations d'épuration pour irriguer les cultures et valoriser la chaleur fatale produite par ces stations ainsi que le biogaz •Réduire le nombre de passage de camions de collecte des déchets |
| ACHATS | <ul style="list-style-type: none"> •Inscrire dans les marchés publics des clauses environnementale pour limiter les impacts sur l'environnement, favoriser les entreprises locales (notamment dans le cadre CSNE), contraindre les intrants dans les cantines, utiliser des produits avec des éco-labels •Former à l'usage de nouveaux produits •Favoriser les filières courtes |
| MOBILITÉ | <ul style="list-style-type: none"> •Augmenter le nombre de véhicules de fonctions/services non polluants, pour réduire l'usage de véhicule personnels thermiques •Renouveler les flottes de véhicules public au bon moment, avec les systèmes adéquats (électrique, biogaz...) •Favoriser l'usage du télétravail, à domicile, dans des tiers-lieux, dans des bâtiments publics sous-utilisés •Mettre en place des formations à distance, utiliser la visioconférence pour réduire les déplacements •Faciliter le co-voiturage, via une plateforme propre à la collectivité, pour les déplacements professionnels et les déplacements domicile-travail •Améliorer la stratégie de circulation pour les vélos •Améliorer les infrastructures pour le vélo (parkings sécurisés et abrités, pistes cyclables) •Fournir des vélos électriques •Aider à la conservation du transport routier •Développer les transports en commun •Mutualiser les transports scolaires et innover (pédibus, chevaux...) |
| CONSOMMATION D'ÉNERGIES | <ul style="list-style-type: none"> •Former aux éco gestes (lumières, ordinateurs, consignes d'impression en noir et blanc etc.) •Réduire les consommation des bâtiments (énergies, eau) via la rénovation, avec une vision long terme (rénovation intégrale est la plus efficace) et via la construction de nouveaux bâtis performants (à énergie positive ou passive). •Créer des réseaux de chaleur (public-privé) •Mutualiser les locaux publics (PETR – OT – CCHS) pour réduire la consommation d'énergie globale |
| URBANISME | <ul style="list-style-type: none"> •Reconvertir les friches existantes, pour dépolluer les sols, préserver du foncier agricole, dans une logique d'économie circulaire et de réutilisation •Revitaliser les centres-bourgs •Créer des parkings perméables •Végétaliser, créer des espaces naturels, aller plus loin que la réglementation dans les PLU (imposer un minimum de végétalisation sur les toitures, les parkings) |

SYNTHÈSE DES ATELIERS – TECHNICIENS (2)

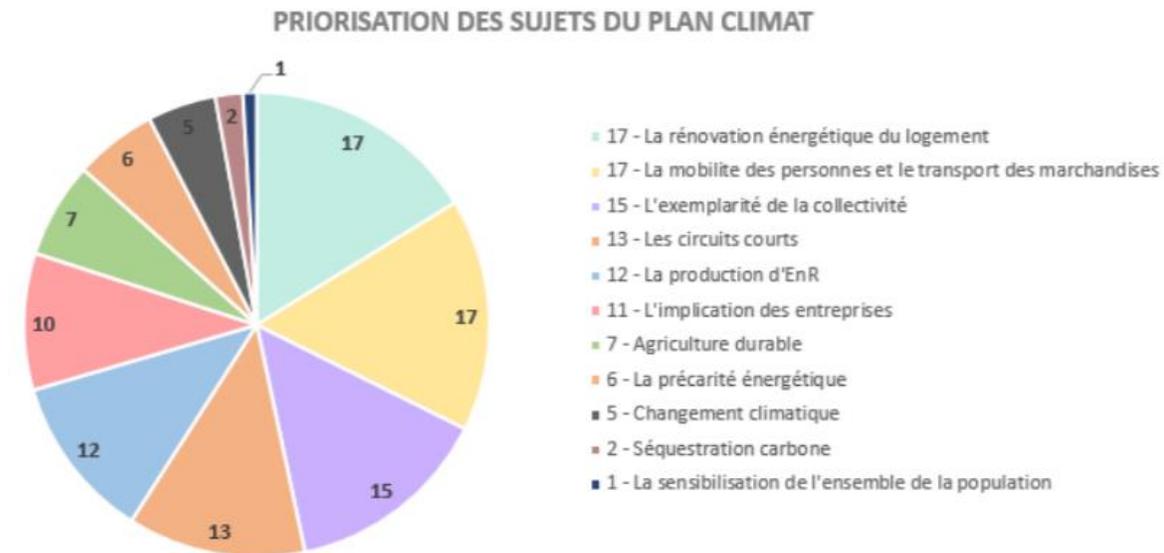
Quelles actions mettre en œuvre pour réduire nos impacts au sein de notre structure (CCHS – CCES – CCTP – PETR) ?

| ACCESSIBILITÉ ET MOBILITÉ | DÉCHETS | GESTION DE L'ÉNERGIE |
|---|--|---|
| <p>Co-voiturage à l'échelle du PETR mutualisé avec les EPCI (communication interne et outil dédié) Télétravail à favoriser Véhicules de service propres Mise à disposition de vélos pour les déplacements courts Borne électrique sur le parking, abri vélo Minibus</p> | <p>Sensibilisation tri déchets Composteur Pour les réunions extérieures prendre le nécessaire pour trier Limiter l'usage de bouteilles en plastique Adopter des poules Diversifier les flux acceptés en déchetterie Système bio-seau pour les repas du midi Tarification incitative de la collecte des déchets</p> | <p>Gestion et bonnes pratiques du chauffage Eteindre le photocopieur le soir Gestion de l'éclairage – détection présence Imprimer en économie d'énergie Appliquer ce que l'on fait chez soi, au bureau Rénovation bâtiments Panneaux photovoltaïques sur les bâtiments Réutilisation de la chaleur des eaux pour chauffer le bâtiment technique</p> |
| SANTÉ ET BIEN ÊTRE AU TRAVAIL | GESTION DE L'ESPACE ET DU BATI | ACHAT ET CONSOMMATION RESPONSABLE |
| <p>Plantes vertes dépolluantes S'interdire de prendre l'ascenseur Panier à fruits de saison toutes les semaines Achat local et groupé Développer une activité sportive commune Télétravail Espace détente – salle de convivialité Remplacer le revêtement du sol des bâtiments Mesurer la qualité de l'air dans les bâtiments</p> | <p>Changement des fenêtres et ampoules (LEDS) Thermostat gestion du chauffage Plantation fruitiers et mellifères par les espaces verts Prévoir salle de vidéoconférence Diagnostics énergétiques afin d'obtenir un programme de travaux Mise en place de bassin d'orage sur les réseaux d'assainissement</p> | <p>Achat local et privilégier pour les filières courtes Ecolabel Achat que si nécessaire Stylo rechargeable Papier recyclé Clause environnementale</p> |
| COMMUNICATION | NATURE BIODIVERSITÉ | PRÉVENTION DES RISQUES ET NUISANCES |
| <p>Ne pas envoyer de mail au bureau voisin Usage des éco-cups Vidéo-conférence à développer Adresse mail pour l'ensemble des agents volontaires pour accéder aux plannings Intranet Work-place</p> | <p>Installer des hôtels à insectes, nichoirs, ruches Planter les solutions les plus locales possibles Récupération des eaux de pluie pour eaux de lavage Plantation de végétaux dans les espaces communautaires Utilisation de zéro phyto Mise en place de jachères fleuries Eco pâturage Mise en place d'équipements pour réduire la consommation d'eau Etudes d'infiltration des eaux pluviales Remplacement des bouteilles en plastiques (filtration de l'eau brute (fontaine))</p> | <p>Plantes Prime mobilité verte et investissement Sensibilisation des usagers et des entreprises Déconnexion des EP Favoriser les produits ecolabel pour l'entretien Mise en place de formation pour l'utilisation des produits</p> |

SYNTHÈSE DES ATELIERS – TECHNICIENS (3)

Les agents ont été invités à répondre à un questionnaire afin de poursuivre et consolider une dynamique interne et durable autour du Plan Climat

Avant la tenue de l'atelier, 9 agents n'avaient pas connaissance de l'élaboration d'un PCAET. Ce résultat n'est pas négligeable et doit interpeler sur les actions à mener en interne. Par ailleurs, même si l'élaboration des PCAET est parfois méconnue, l'ensemble des agents ont su cibler de manière générale les enjeux du Plan Climat. Pour 44% des techniciens, le Plan Climat permettra d'améliorer les comportements de chaque acteur du territoire afin de lutter contre le changement climatique. Les actions pour la préservation et la gestion des ressources afin de s'adapter aux changements climatiques seront déterminées par le Plan Climat pour 28% des agents. La réduction de la consommation énergétique, l'augmentation de la production d'énergie, l'amélioration de la qualité de l'air et l'articulation avec les documents d'urbanisme sont des éléments évoqués ponctuellement.



La majorité des agents ont la volonté de participer à des prochains ateliers PCAET contrairement à 3 agents dont 2 qui sont intéressés par la constitution d'un réseau interne d'échanges PCAET à l'échelle du PETR. Par ailleurs, un des agents qui ne souhaitent pas participer à un prochain atelier PCAET préfère que « *les élus soient prioritairement mobilisés et convaincus en bénéficiant des ressources financières nécessaires, avant les personnels qui ne sont pas les décideurs* ».

Les thématiques privilégiées sont l'habitat-urbanisme, mobilisation et sensibilisation, cadre de vie, adaptation au changement climatique, transports et mobilités propres, énergie...

Les agents sont favorables à la mise en place d'un réseau interne d'échanges sur le Plan Climat à l'échelle du PETR. Par ailleurs, son fonctionnement ne devra pas être chronophage mais dynamique afin de mobiliser et sensibiliser le plus grand nombre.

L'atelier à destination des agents et ce questionnaire ont permis de cibler la motivation et la mobilisation des agents dans la démarche PCAET et ainsi déterminer quelles actions pourront être entreprises à l'avenir. L'objectif est de faire perdurer et évoluer cette sensibilisation aux enjeux climat air énergie afin d'inscrire les collectivités dans une démarche d'exemplarité. Les réponses au questionnaire vont majoritairement et positivement dans ce sens.

ATELIERS – ETUDE DE PLANIFICATION ENERGETIQUE (1)

Atelier du 29 janvier 2019

Quelles solutions pour l'avenir énergétique du PETR Cœur des Hauts-de-France ?



| ATOUTES DU TERRITOIRE | CONTRAINTES IDENTIFIEES | PISTE D' ACTIONS |
|--|--|--|
| BIOMASSE/BOIS ÉNERGIE : EN CHAUFFERIE DÉDIÉE OU RÉSEAU DE CHALEUR, QUELS LEVIERS POUR MASSIFIER LE DÉVELOPPEMENT ? | | |
| <p>-La FDE80 possède des compétences en réseau de chaleur : conseils & études technico-économiques.</p> <p>-Le territoire peut profiter du dispositif CEP pour les chaudières bois-énergie, la géothermie et autres.</p> | <p>Aucune</p> | <ul style="list-style-type: none"> -Former les élus à la thématique par un séminaire dédié avec des visites de terrain. -Mobiliser les projets au sein du COT. -Mener une étude prospective systématique multi-énergie pour les communes de plus de 5 000 habitants avec la typologie des bâtiments consommateurs. -Mobiliser le fonds Air pour financer le remplacement des foyers et des inserts non performants chez les particuliers dont c'est l'unique mode de chauffage. -Effectuer un maillage du territoire pour la création des débouchés pour aider à structurer la filière. ● -Lancer un programme de plantation de taillis à courte rotation pour alimenter les chaudières. ●● -Exploiter les terrains boisés au bord du canal et faire un point sur le problème de l'exploitation de ces taillis. ●●● -Former le personnel à cette exploitation en vue de l'énergie ● -Développer les projets de Estrées-Mons. ●● |
| RÉCUPÉRATION DE LA CHALEUR PERDUE DES PROCESS INDUSTRIELS POUR CHAUFFER LES BÂTIMENTS PUBLICS, QUELS LEVIERS DE DÉVELOPPEMENT ? | | |
| <p>-La FDE80 peut devenir maître d'ouvrage d'un réseau de chaleur par délégation de la compétence de l'EPCI.</p> <p>-Un réseau de chaleur permet de valoriser la production locale.</p> <p>-Des industries fortement productrices de chaleur récupérable sont présentes sur le territoire.</p> | <p>-Il est difficile de mettre des haies en place sur le territoire (plantation, entretien, passage des engins...)</p> <p>-Il est difficile de trouver des acteurs compétents sur les projets réseaux de chaleur dans les communes.</p> <p>L'investissement initial est élevé.</p> <p>-Il n'y a pas de garantie quant à la pérennité de cette énergie au niveau du territoire.</p> <p>-Les prix de la filière bois ont fortement augmenté sur le territoire.</p> | <ul style="list-style-type: none"> -Quantifier précisément le potentiel pour compléter l'approche "réseau de chaleur" pour les communes de plus de 5000 habitants possédant des bâtiments à la typologie adaptée. -Développer la filière bois sur le territoire. ● -Concrétiser des petits réseaux de chaleur pour valoriser la filière locale. -Mettre en place des taillis à courte rotation pour alimenter les chaufferies (exemple de la Normandie) -Réseau de chaleur avec un prix fixe et cout de chaufferie éliminé ● -Entrer en contact avec CBEM Akuo Energy qui pourrait faire bénéficier toute la commune de Estrées-Mons de sa chaleur perdue. ● |

ATELIERS – ETUDE DE PLANIFICATION ENERGETIQUE (2)

| ATOUTS DU TERRITOIRE | CONTRAINTES IDENTIFIEES | PISTE D' ACTIONS |
|--|--|--|
| QUELS LEVIERS POUR RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS DANS LES BÂTIMENTS PUBLICS/PRIVÉS ? | | |
| <ul style="list-style-type: none"> -Période de construction des bâtiments assez homogènes : années 30, années 90 (salle des fêtes, salle polyvalente) -Energies renouvelables au gaz, méthanisation ● -Conseil en énergie FDE80 -Potentiel en réseau de chaleur et ENR (Biomasse, solaire, éolien) | <ul style="list-style-type: none"> -Bâtiments anciens énergivores (mauvaises isolation) -Communes rurales avec peu de bâtiments qui sont parfois peu utilisés. | <ul style="list-style-type: none"> -Sensibiliser les usagers sur le bon usage des bâtiments (éviter les négligences), -Créer des manuels d'utilisation. -Créer des supports de communication pour une bonne utilisation de l'énergie avec des exemples de ce qui se fait ailleurs. -Informers les élus sur les aides au financement pour la rénovation des bâtiments ● -Optimiser l'utilisation de l'énergie (ex Chauffage). ●●●● -Réseau de chaleur -DSP, Partenariat Public Privé (engagement de résultats et d'investissement) -Favoriser les artisans ●● -Développer les énergies renouvelables ●● -Sur le PV tarification différente pour les petites toitures des collectivités● |
| ÉOLIEN : QUELLES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES LOCALES ? QUELLE INTÉGRATION DANS LE PROJET TERRITORIAL ? | | |
| <ul style="list-style-type: none"> -Le territoire du PETR Cœur Hauts-de-France présente un fort potentiel éolien. -Le paysage du territoire est bien adapté à l'installation d'éoliennes. | <ul style="list-style-type: none"> -L'éolien est source de nuisances sonores et visuelles. -L'éolien peut avoir un impact négatif sur le prix de l'immobilier. -Le territoire présente déjà un parc éolien important nécessitant de l'entretien. -Il y a une méconnaissance des dispositifs éoliens, de leurs avancées et des acteurs locaux. -Il est difficile d'appréhender les futurs projets éoliens. | <ul style="list-style-type: none"> -Utiliser le parc éolien pour produire de l'hydrogène par électrolyse. -Etablir un fond de compensation alimenté par l'opérateur sur la durée de vie du parc. -Financer un parc éolien public avec la SEM Energies. -Instaurer des réglementations favorables à l'éolien dans les OAP des PLUi au travers du Plan de Paysage. ●●●●● -Développer le financement participatif en utilisant par exemple les clauses obligatoires de contrat. ●●●●● -Mobiliser la SEM Energies à l'échelle locale & départementale. ● -Organiser des rencontres avec les territoires voisins pour favoriser le partage d'expérience. -Fixer des exigences sur les mesures compensatoires. -Accompagner les élus dans les projets futurs avec des propositions innovantes. ● -Valoriser la production locale en trouvant un lien de cohérence avec la société Canal Seine Nord Europe. ●● -Imposer une réglementation sur la luminosité des éoliennes. ●●●● |

ATELIERS – ETUDE DE PLANIFICATION ENERGETIQUE (3)

| ATOUTS DU TERRITOIRE | CONTRAINTES IDENTIFIEES | PISTE D' ACTIONS |
|--|---|--|
| GÉOTHERMIE ET SOLAIRE THERMIQUE : COMMENT MASSIFIER LE DÉVELOPPEMENT DE LA GÉOTHERMIE ET RELANCER LE SOLAIRE THERMIQUE SUR LE TERRITOIRE ? | | |
| <p>-Le territoire a du potentiel pour de la géothermie sur nappe ou à sondes, ce qui est particulièrement intéressant pour les centres aquatiques du territoire.</p> | <p>-La géothermie est une source d'énergie encore peu connue. -L'investissement initial est élevé pour la géothermie. Peu d'entreprises peuvent intervenir sur le territoire.</p> | <p>-Cibler l'ensemble des établissements médico sociaux, les bâtiments publics et les grands acteurs pour une étude solaire thermique. ● ● -Mobiliser les projets de géothermie et de solaire thermique au sein du COT et de l'EPE. -Repérer, informer et accompagner financièrement le particulier sur les projets de solaire thermique. ● ● -Former et sensibiliser les élus en proposant des visites de sites. -Faire intervenir le FRATRI et l'ADEME via le fonds Chaleur pour financer le surcoût de l'installation par rapport à une installation au gaz. -Intégrer la géothermie et le solaire thermique dans la programmation. ● ●</p> |
| QUELS LEVIERS POUR RÉDUIRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE? | | |
| | <p>-Beaucoup de foyers (8200) concernés par la précarité énergétique -Propriétaires occupant ou bailleurs pas informés des dispositifs -Appréhension des propriétaires par rapport aux coûts des travaux.</p> | <p>-Conventionner avec des associations de médiation de l'énergie pour accompagner pas à pas les ménages concernés, leur permettre de mobiliser tous les leviers financiers disponible. ● ● ● -Promouvoir l'auto-réhabilitation encadrée ● -Mobiliser le département, la Région via le SPEE (Picardie Pass Rénovation) ● ● ● ● -Mobiliser les CEE précarité pour mettre en place un SLIME(Service Local d'Intervention à la Maitrise de l'Energie) ● -Les élus montrent l'exemple sur l'ensemble de leur logements communaux ● ● ● ● ● ● ● ● -La stratégie doit être claire : 1/Repérer : Besoin d'un guichet unique et d'être exhaustif quant à l'ensemble des acteurs à mettre autour de la table (APREMIS, diffuseurs d'énergie, CCAS et surtout les élus qui connaissent les habitants. 2/ Informer : Nécessité de construire un discours très pédagogique sur l'ensemble de la politique habitat « aide à la rénovation » (les OPAH, Le SPEE). Faire que chacun puisse l'expliquer : calendrier, coût, aspects techniques, portage politique ● ● ● ● ● 3/ Accompagner financièrement : Cibler les ménages jugés prioritaires (en fonction des revenus et/ou caractéristiques des ménages (ex personnes âgées)) et proposer un financement bonifié e l'EPCI. ● -Dans la suite logique des adhésions des EPCI à la FDE, que la FDE puisse contribuer financièrement au diag, à l'accompagnement. -Possibilité pour les propriétaires bailleurs de bénéficier d'exonération de taxe foncière -Pour succès de l'OPAH, volonté de travailler en Régie.</p> |

ATELIERS – ETUDE DE PLANIFICATION ENERGETIQUE (4)

| ATOUTS DU TERRITOIRE | CONTRAINTES IDENTIFIEES | PISTE D' ACTIONS |
|---|---|---|
| QUELS LEVIERS POUR DEVELOPPER LES DEPLACEMENTS ALTERNATIFS A LA VOITURE INDIVIDUELLE ET DE NOUVEAUX CARBURANTS? | | |
| <p>-Possibilité de production d'ENR :</p> <p>→Eoliennes pour les véhicules électriques</p> <p>→Fabrication de bioéthanol, biométhanisation ●●</p> <p>Unité de méthanisation d'Eppeville / Nurlu</p> <p>Un paysage favorable au développement du vélo</p> <p>Existence d'un réseau de bus scolaires</p> <p>Plateforme roule & co</p> | <p>Des transports en commun très faibles (train)</p> <p>Problèmes d'attraits des transports en commun pour les usagers (horaires, prendre la voiture pour aller à la gare).</p> <p>Retrait cantine (coût transports)</p> <p>Apport par le parent des enfants à l'école</p> <p>Utilisation excessive de la voiture (utilise la voiture pour des courts déplacements au lieu de la marche)</p> <p>Suppression des bus de ramassage par les entreprises car inutilisé par les salariés. Par contre certaine entreprise du 60 comme Massey Ferguson pour des raisons de production.</p> | <p>-Cartographie des déplacements et réfléchir à une évolution</p> <p><u>Covoiturage</u></p> <p>-Faire connaître les plateformes régionales comme celle en Hauts de France (ADUGA).</p> <p>●●</p> <p><i>Comment mieux remplir la voiture à court terme, comment rendre la voiture plus proper à long terme?</i></p> <p>-Se rapprocher de start up qui s'occupent d'organiser du covoiturage en milieu rural (Eco Mov, rézo pouce sur le plateau picard.●●●</p> <p>-Mais attention à ceux qui n'ont pas internet</p> <p>-Créer des infrastructures</p> <p>-Avoir une politique d'éducation et d'encouragement à destination des citoyens. Campagne de communication en lien avec les aspects santé et économiques</p> <p>-Développer les casiers pour récupérer les achats</p> <p>-Mettre en place des pistes cyclables pour se rendre à l'école et vers des lieux de densification comme les gares ●</p> <p>-Créer des infrastructures pour les modes doux (vélos, trottinettes) ●</p> <p>-Etudier la faisabilité de la mise en place de pistes cyclable (vélo et vélos électriques) impliquant les salariés, les entreprises, les politiques.</p> <p>-Développer des bornes GNV</p> <p>-Malgré l'enjeu du recyclage des batterie, l'électrique consomme moins que le thermique (facilite l'atteinte des objectifs d'économie d'énergie).</p> <p><i>Comment véhiculer les personnes sans véhicule ?</i></p> <p><i>Comment faire pour éviter les déplacements domicile travail ?</i></p> <p>-Espace de co-working, covoiturage, campagne de communication + mutualisation des services (crèche, restauration, salle de sport pour créer une offre globale et travailler sur l'attractivité)●●●●</p> <p>-Changer le type de consommation (circuits courts, offre de commerces dans les villages + campagne de communication sur les impacts du local</p> <p>-Mise en place de carburants alternatifs sur le territoire pour contourner la loi.</p> <p>-Mettre en place les acteurs autour de la table sur ce sujet</p> <p>-Densifier le réseau de transport sur le PETR et associer les entreprises aux réflexions ●</p> |

ATELIERS – ETUDE DE PLANIFICATION ENERGETIQUE (5)

| ATOUTS DU TERRITOIRE | CONTRAINTES IDENTIFIEES | PISTE D' ACTIONS |
|---|---|---|
| MÉTHANISATION : QUELS LEVIERS POUR MASSIFIER LE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS AGRICOLES? | | |
| <ul style="list-style-type: none"> -Le territoire possède de nombreux gisements agricoles et agroalimentaires. -Le Collectif Régional Biométhane (CORBI) est un acteur de la région pouvant être mobilisé. -Les boues de STEP de Péronne sont une ressource du territoire. -Des unités de méthanisation sont déjà en place à Soyécourt (cogénération) et Eppeville. -Le raccordement au réseau est bon marché. | <ul style="list-style-type: none"> -Le seuil minimal obligeant la valorisation des biodéchets est de 10 tonnes par an. -Il est difficile de convaincre les agriculteurs de se réunir pour épandre le digestat. -Des problèmes d'acceptabilité et l'augmentation de circulation des camions ont été constatés. -Il faut des surfaces de 1,5 à 4 ha pour faire une unité de méthanisation. -Les projets sont lourds administrativement et prennent du temps à monter, ce qui épuise les acteurs -Les retombées pour les collectivités sont faibles. | <ul style="list-style-type: none"> -Faire des réunions d'information à destination des agriculteurs (Journal, site internet, vidéo) ●●●● -Organiser des visites de sites ● -Sensibiliser le public sur les plans d'actions. ●●●●●● -Réduire le temps de développement et la complexité administrative des projets en définissant un guichet d'accompagnement unique. ●●●● -Valoriser les déchets verts de la ville de Ham et des communes adjacentes. ● -Mobiliser la SEM Somme Energie ainsi que les projets au sein du COT. -Développer l'investissement citoyen notamment par le biais de la SEM. ● |
| SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE : COMMENT DÉVELOPPER LE PHOTOVOLTAÏQUE SUR LE TERRITOIRE EN TOITURE, AU SOL... ET EN AUTOCONSOMMATION ? | | |
| <ul style="list-style-type: none"> -Le territoire présente de grandes surfaces favorables au PV. -Le besoin de rénovation des toitures est important et peut favoriser le développement du PV. | <ul style="list-style-type: none"> -L'éloignement des bâtiments présentant de grandes toitures par rapport au réseau électrique est à prendre en compte. -Les coûts de raccordement au réseau électrique sont élevés. -Il y a peu d'installateurs de panneaux PV sur le territoire. -L'obligation de rachat de l'électricité produite constitue une contrainte. -Le potentiel de production est plus limité que dans le sud de la France. | <ul style="list-style-type: none"> -Encourager les EPCI/communes volontaires à proposer des projets aux opérateurs en identifiant les éventuelles zones d'installation de panneaux PV. ●●●●●● -Favoriser l'autoconsommation collective ●●●●●● -Informer les élus et les particuliers sur les projets de panneaux PV : procédures, coûts, durées, aides financières...●●●● -Développer un cadastre solaire à l'échelle des communes/EPCI. ●●●● -Accompagner financièrement les communes pour la mise en place de projets PV. ●● -Analyser les possibilités de PV dans les friches disponibles ● -Combiner le solaire thermique et le PV. -Mettre en place une stratégie solaire suite à la production du cadastre solaire dans le cadre de l'EPE. -Promouvoir les usages nouveaux : autoconsommation, utilisation individuelle ou collective... |

Atelier du 29 mars 2019

Ateliers facilitant les rencontres entre les élus, AMO et financeurs afin de faire émerger des initiatives et projets sur les communes présents concernant le solaire thermique, le photovoltaïque, la géothermie et le bois-énergie/biomasse, mais également la rénovation énergétique de l'habitat, la réhabilitation du patrimoine bâti public et la mobilité durable.

CONCERTATION – GRAND PUBLIC (1)

Par délibération des Conseils Communautaires de la Communauté de Communes de l'Est de la Somme (09/03/2020), de la Communauté de Communes de la Haute Somme (20/02/2020) et de la Communauté de Communes Terre de Picardie (12/03/2020), a été décidée, en application des articles L.121-16 à L.121-16-2 du Code de l'Environnement, l'organisation d'une concertation commune aux 3 EPCI sur le périmètre du PETR Cœur des Hauts de France afin de recueillir l'avis du public sur les Plans Climat et le faire participer à leur élaboration.

- **DURÉE DE LA CONCERTATION** - La durée de la concertation préalable est fixée à du **1^{er} octobre 2020 au 30 novembre 2020 inclus**.
- **MODALITÉS DE LA CONCERTATION** – L'ensemble des documents liés à l'élaboration des PCAET et à la concertation préalable étaient consultables sur les sites internet des 3 Communautés de Communes et du PETR Cœur des Hauts de France. Un dossier d'information a été rédigé à cet effet. Il présentait le contexte du plan climat, le diagnostic territorial et la stratégie territoriale.

Les objectifs de la concertation sont de permettre :

d'accéder à l'information par le partage du diagnostic
d'alimenter la réflexion et de l'enrichir
la compréhension et l'appropriation des enjeux de développement durable et les enjeux climat-air-énergie du territoire
de mobiliser et faire s'engager l'ensemble des acteurs du territoire dans la mise en œuvre d'actions du PCAET.

La concertation préalable prévoit :

- Une réunion publique pour la présentation des pré-projets PCAET (Au regard de l'évolution de la crise sanitaire, la réunion publique a été annulée – une prochaine réunion sera organisée lors de la consultation publique)
- Un questionnaire en ligne
- Un cahier des acteurs qui permettra de valoriser les efforts de chacun

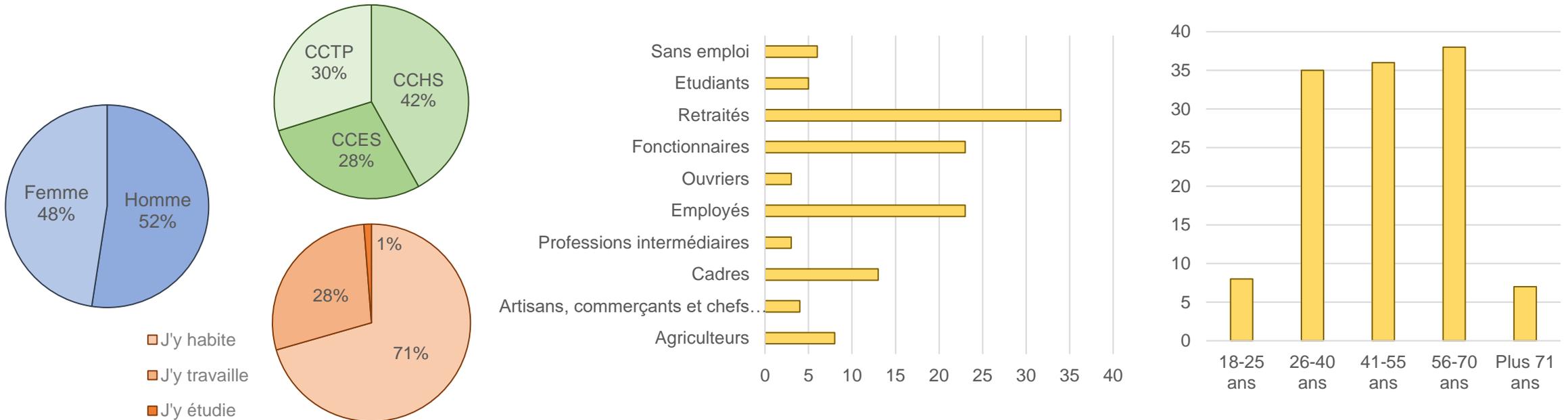


CONCERTATION – GRAND PUBLIC (2)

124 personnes ont répondu au questionnaire en ligne entre le 1^{er} octobre et le 30 novembre 2020. Le questionnaire a été distribué par les Mairies en version papier aux habitants et diffusé sur les réseaux sociaux du PETR Cœur des Hauts de France, des Communautés de Communes et des communes.

LE PANEL AYANT RÉPONDU AU QUESTIONNAIRE

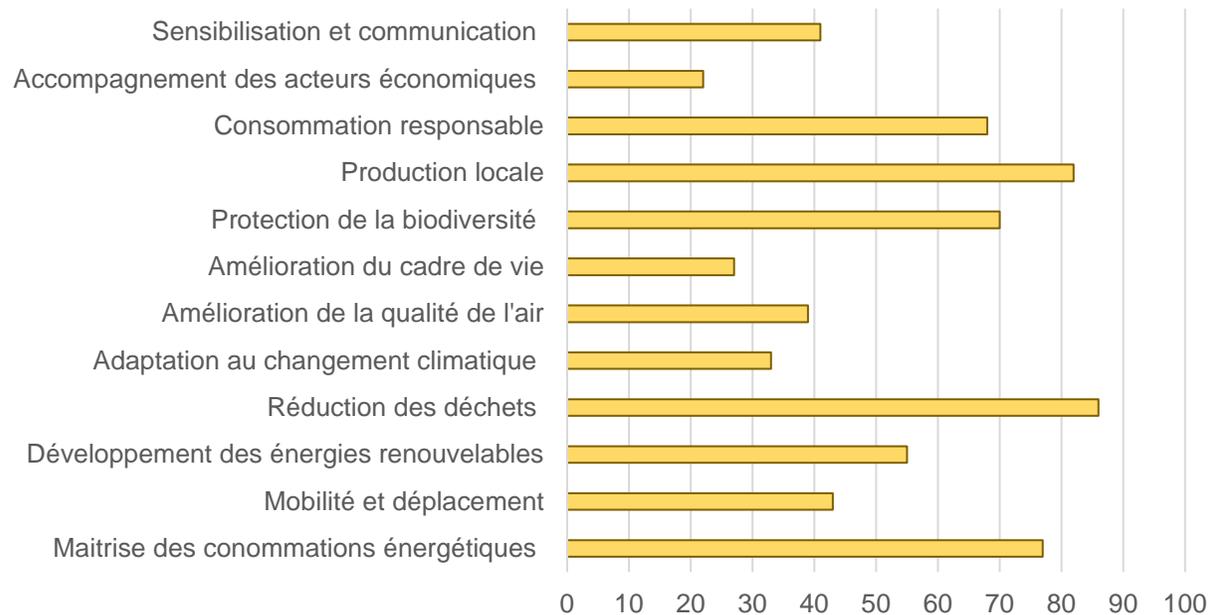
- Les hommes (52,4%) ont légèrement plus répondu au questionnaire que les femmes (47,6%).
- Une majorité de personnes âgées entre 26-40 ans (35 réponses), 41-55 ans (36 réponses) et 56-70 ans (38 réponses).
- Les retraités (27,4%) sont les plus représentés, suivis des fonctionnaires (18,5%) et des employés (18,5%). *La distribution du questionnaire dans les boîtes aux lettres a probablement influencé la répartition des catégories socio-professionnelles.*
- La majorité des réponses émanent de la Communauté de Communes de la Haute Somme (41,9%) puis de Terre de Picardie (29,8%) et de l'Est de la Somme (28,2%).
- 115 personnes travaillent sur le territoire du PETR Cœur des Hauts de France, 46 y habitent et 2 y étudient.



CONCERTATION – GRAND PUBLIC (3)

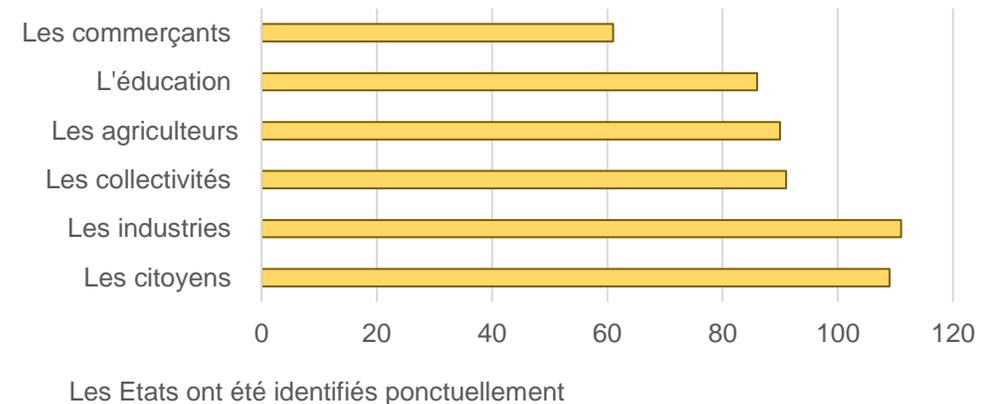
SENSIBILISATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Les 124 participants se disent sensibles au changement climatique. Sur une échelle de 1 à 4, 67,7% des personnes estiment que l'action contre le changement climatique est « très importante » contre 25,8% « importante » et 5,6% « peu importante ».
- 91,1% sont inquiets des conséquences possibles sur l'environnement et la société, 5,6% manquent d'informations pour se prononcer sur leur état d'esprit et 1,6% ne se sentent pas concernés.
- Les thématiques principales à prioriser sont la réduction des déchets, la production locale, la maîtrise des consommations énergétiques, la protection de la biodiversité, la consommation responsable. L'accompagnement des acteurs économiques, l'amélioration du cadre de vie et la mobilité/déplacements sont les thématiques classées les moins « importantes ».
- Les personnes qui peuvent agir pour la transition énergétique et écologique sont principalement les citoyens et les industries, suivies des collectivités, agriculteurs et l'éducation, puis des commerçants. La majorité des participants indiquent que nous sommes tous concernés dans cette lutte contre le changement climatique tandis que d'autres ciblent certains acteurs.



← Selon vous, quelles thématiques doivent être prioritaires par rapport à d'autres sur le territoire?

Selon vous, ceux qui peuvent agir pour la transition énergétique et écologique sont :



CONCERTATION – GRAND PUBLIC (4)

CONNAISSANCE DU PLAN CLIMAT

- La majorité des participants n'avaient pas connaissances de l'élaboration du Plan Climat (66,1%). Les autres en ont eu connaissance via internet, les réseaux sociaux, médias...
- 61,3% n'ont aucune information sur les thématiques climat-air-énergie.
- Les moyens de communication souhaités sont le numérique (66,7%), la presse écrite (54%) puis les ateliers pédagogiques (44,4%). D'autres souhaitent que des réunions publiques aient lieu ainsi que des intervention de proximité.

COMMENT REMÉDIER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE?

- Les participants seraient prêts à agir sur les changements alimentaire (76,6%), la réduction des déchets (75,8%), la réduction de la consommation énergétique (66,9%), l'utilisation de transports alternatifs et covoiturage (27,4%).



PISTES DE RÉFLEXIONS

Favoriser et promouvoir l'alimentation bio et locale –circuits courts - AMAP
 Faire des petits gestes au quotidien (réduction déchets, gaspillage...)
 Développer les énergies renouvelables (EnR)
 Favoriser les transports doux, covoiturage
 Diminuer déforestation
 Favoriser les déplacements vélos et les infrastructures
 Maîtriser l'eau et l'énergie
 Gestion de la biodiversité
 Modifier les rejets des industriels
 Réduire sa consommation d'énergie
 Sensibilisation des acteurs
 Développer le télétravail
 Payer moins cher les énergies (électricité, gaz...)
 Saisir les opportunités des friches et CSNE (panneaux solaires)
 Utiliser moins de pesticides
 Acheter moins de plastique – Installer un collecteur de plastique dans la commune afin de mettre chaque citoyen à contribution
 Création d'une entreprise d'accompagnement à la rénovation énergétique
 Stop à l'éolien et préserver les paysages – privilégier d'autres EnR

Lutter contre l'artificialisation des sols
 Suspender les procédures d'attribution des fréquences 5G
 Communiquer sur la culture des palmiers à l'huile de parle
 Replanter des haies (notamment, en milieu agricole)
 Plantation d'arbres
 Accompagner les pratiques jardinage, maraichage, jardins solidaires, permaculture, agroforesterie
 Rénovation énergétique parc résidentiel et tertiaire
 S'appuyer sur l'éducation pour sensibiliser
 Faire de la répression auprès des mauvais trieur
 Baisser le coût des EnR
 Eviter l'obsolescence programmée
 Formations sur les enjeux environnementaux
 Abandonner certaines cultures forte consommatrice d'eau (endives, pomme de terre...)
 Mieux encadrer les pollueurs
 Postuler à un atlas de la biodiversité (ABC) en parallèle au PCAET
 Sensibilisation communication, concertation, mobilisation
 Proposer des achats groupés à l'échelle intercommunale pour l'installation de sources d'EnR chez les particuliers
 Créer des îlots de chaleur en ville
 Passer à l'économie circulaire

Agir auprès des industries polluantes
 Lutter contre la pollution sonore – lumineuse
 Améliorer la qualité de l'air
 Valoriser l'eau de pluie
 Faire payer l'arrosage des champs
 S'appuyer sur la connaissance des aînés

FREINS

Profit – Argent - Economie
 Manque de connaissances, d'informations et de sensibilisation
 Lobbies
 Mentalités – les habitudes
 Politique agricole
 Le démarchage agressif (rénovation habitat)
 L'Homme
 Volonté politique
 Manque d'investissement, de mobilisation, d'adhésion
 Produits locaux peu accessibles
 Gaspillage
 Manque de moyens humains
 Trop de taxes

CONTACT

PETR COEUR DES HAUTS DE FRANCE

7 Rue des Chanoines

BP60225

80205 PERONNE Cedex

pcaet@coeurdeshautsdefrance.fr